

Le ranz des vaches : tradition vivante

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **L'ami du patois : trimestriel romand**

Band (Jahr): **42 (2015)**

Heft 160

PDF erstellt am: **11.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-1045258>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.



LE RANZ DES VACHES, TRADITION VIVANTE

Un choix du comité de rédaction

Dans son édition de décembre 2015, L'AMI DU PATOIS aura l'occasion de présenter vos traditions vivantes racontées en patois (voir page 109). Parmi les 167 traditions vivantes retenues dans la liste officielle élaborée par la Confédération avec les services culturels cantonaux figure le ranz des vaches. L'AMI DU PATOIS remercie le Musée gruérien qui l'autorise à reproduire son texte de présentation signé Isabelle Raboud-Schüle, Samuel Sandoz, (documentation) et Jean Steinauer (rédaction). Contact info@musee-gruerien.ch

« La version complète du ranz des vaches, reproduite en pages 29-30 en patois gruérien, comporte 19 couplets et 2 refrains différents, chantés en alternance. Cette version chantée a éclipsé toutes les autres (celles pour cor des Alpes notamment), ainsi que les variantes de la mélodie ou du texte attestées dans diverses régions de Suisse.

Un rituel consacré...

A l'origine, écrit Guy S. Métraux, « l'essence du ranz des vaches semble avoir été l'appel d'un instrument (cor des Alpes) ou les vocalises du berger, signifiant au troupeau qu'il était l'heure de la traite, le moment du départ pour l'alpage, ou encore le temps de retourner à l'étable » (« Le ranz des vaches : du chant de bergers à l'hymne patriotique », Lausanne 1998). Cette pratique est attestée de longue date dans l'Emmental, l'Oberhasli, l'Entlebuch et le Simmental, mais aussi en Appenzell, dans le Jorat, au Pays-d'Enhaut et aux Ormonts. Au fil du XIX^e siècle, la mélodie fit son entrée – et se folklorisa quelque peu – dans les grandes fêtes populaires, dont la première fut celle des bergers d'Unspunnen (1805, 1808). Le ranz des vaches y fut joué au cor des Alpes, instrument que cette fête a réhabilité.

Mais dans le cœur des Romands, des Fribourgeois en particulier, c'est surtout à la Fête des Vignerons que le ranz des vaches est lié. Il apparaît pour la première fois à son programme en 1819, sous une forme chantée en chœur. Ce chant figure ensuite dans toutes les éditions de la fête, mais on n'en confie l'exécution à un soliste qu'à partir de 1889. L'accompagnement au cor des Alpes est quant à lui encore plus tardif. Avec le temps, le ranz des vaches est devenu l'épine dorsale de la fête, y gagnant « un caractère de rituel empreint d'une ferveur quasi religieuse qui repose sur le sentiment de la nature et sur le rappel de la petite patrie alpestre » (Guy S. Métraux, 1998) ; et son interprète a obtenu un statut de véritable vedette. L'émotion qu'il provoque

au sein du public est bien palpable : lors de la Fête des Vignerons de 1999, les 16'000 spectateurs de chaque représentation pouvaient se lever pour chanter le refrain avec les chœurs. A l'heure actuelle, on entend le ranz des vaches à de nombreuses occasions. Il figure au programme de bon nombre de manifestations commémoratives, de fêtes (particulièrement celles ayant trait à l'économie alpestre, comme les désalpes ou la poya) et d'anniversaires partout dans le canton de Fribourg.

La version du ranz la plus couramment chantée en français est celle harmonisée à 2-3 ou à 4 voix par l'abbé Joseph Bovet. Un enregistrement commercial en a été fait en 1928 par le Groupe choral, avec Robert Colliard en soliste, sous la direction de Bovet lui-même. Bovet insère lui aussi le ranz dans des spectacles à contenu patriotique, à commencer par le festival « Mon Pays » (1934). L'intégration du ranz des vaches au patrimoine helvétique va contribuer à ce que l'on pourrait appeler sa muséalisation. Désormais, la mélodie, les paroles et le nombre des couplets seront fixés dans le but de minimiser au maximum les altérations. Et comme le note Guy S. Métraux, « ce ne sera plus un simple chant de travail de bergers, ou une belle évocation de la nature, mais bien un chant national appartenant à tous ».

La mélodie, caractérisée par les premières notes ascendantes et ensuite par les intervalles du refrain « Lyôba... », inspira de nombreux compositeurs, désireux d'introduire dans leur œuvre une touche pastorale. Après le « Guillaume Tell » d'André Ernest Modeste Grétry (1791) et celui de Friedrich Schiller (1804), le ranz des vaches entra dans certaines compositions de Beethoven, Berlioz, Schumann, Mendelssohn, Rossini, Liszt, Wagner et d'autres. Des versions modernes et revisitées ont été produites par différents musiciens, parmi lesquelles on doit citer celle du pianiste de jazz Thierry Lang, un Fribourgeois.

... au pouvoir d'évocation inédit

La date de naissance du ranz des vaches est impossible à déterminer, puisqu'il appartenait originellement à la pure tradition orale. Les dates avancées ne sont que spéculations plus ou moins heureuses et prêtent souvent à controverse. Concernant les premiers témoignages écrits, on peut en tout cas remonter au XVI^e siècle. Le Dictionnaire historique de la Suisse (DHS), dans l'article qu'il consacre au ranz, affirme : « Le ranz des vaches est attesté comme air instrumental en 1545, puis surtout comme mélodie (« Har Chueli », « ho Lobe ») chantée sur les pâturages pour faire rentrer les vaches (parfois appelées Lobe en Suisse alémanique) en file à l'étable et pour les calmer durant la traite ».

Et le DHS de citer la fameuse thèse en médecine de Johannes Hofer, « De Nostalgia vulgo - Heimwehe oder Heimsehnsucht » (1688), consacrée au mal du pays. L'auteur y rapporte « qu'entendant le ranz des vaches les Suisses au service étranger étaient frappés de « delirium melancholicum » et poussés à la désertion : par conséquent, le soldat qui le jouait ou le chantait était passible de la peine de mort. En 1710, Theodor Zwinger fit rééditer la thèse sous le titre « De Pothopatridalgia », augmentée des textes « Cantilena Helvetica » et « Kühe-Reyen ». En réalité, aucun ordre d'interdiction n'a jamais été trouvé dans les archives, mais le mythe était fort et il eut du succès.

Selon Guy S. Métraux, « c'est à Jean-Jacques Rousseau que nous devons la vogue du ranz des vaches parmi les âmes sensibles du Siècle des Lumières ainsi que l'immense popularité dont il a joui auprès du public un peu partout au XIX^e siècle ». Jean-Jacques introduisit en effet une transcription, accompagnée d'une description, du ranz dans son Dictionnaire de musique (1767), en reprenant la thèse de Hofer concernant le mal du pays. « C'est à partir de ce texte, conclut Guy S. Métraux, qu'il faut dater la diffusion quasi universelle de la légende des « pouvoirs » du ranz des vaches sur les soldats suisses, qu'aucun document historique ne vient étayer. »

La version gruérienne du ranz des vaches paraît en 1813 dans la première livraison du Conservateur suisse ou Recueil complet des étrennes helvétiques; elle comporte la musique et les paroles en patois et en français et un commentaire de Philippe-Sirice Bridel (1757-1845). Elle est publiée en 1813 également, mais quelques mois plus tôt et avec d'autres versions, par Georges Tarenne.

Au cours du XIX^e siècle, la naissance de l'Etat fédéral suisse et la fixation des mythes qui l'accompagnent parachève le succès du ranz des vaches et le transforme en une sorte d'hymne national. C'est à partir de cette époque en effet que le milieu montagnard est vu comme le berceau de la patrie suisse. Le ranz des vaches s'est dès lors introduit dans les grandes fêtes nationales et populaires.

Un succès planétaire... et dangereux

Porté par la Fête des Vignerons, le soliste du ranz des vaches a connu d'emblée un succès international. Placide Currat (1889, 1905) se produisit à Londres devant la reine Victoria, et des dizaines de cartes postales à son effigie furent éditées. Robert Colliard (1927) eut les honneurs de la Scala de Milan avant de conquérir lui aussi, grâce à l'arme vocale, une place en vue dans la politique. Et Bernard Romanens (1977) alla chanter le ranz jusqu'en Chine. Avec ce dernier cependant – le premier authentique armailli de la

série – les choses changent. On décide de privilégier désormais l'authenticité, en recrutant comme soliste un paysan éleveur, mais ce choix dévoile vite une surprenante vérité : la gloire du ranz est dangereuse... Appelé partout et en toutes sortes d'occasions pour interpréter le chant fétiche, propulsé à l'avant-scène où qu'il passe, le soliste de la Fête des Vignerons a tout intérêt à disposer d'une solide assise et d'une grande aisance sociales pour affronter sa soudaine célébrité. Currat, Colliard l'ont bien vécue : ils étaient déjà notables avant de chanter dans l'arène. Leurs successeurs, fauchés en plein vol ou vite retombés dans l'anonymat, n'ont pas eu autant de bonheur... Si le ranz possède vraiment quelque « pouvoir » mystérieux, c'est plutôt de ce côté-là qu'il faut le chercher.

Malgré leur renommée et les nombreuses sollicitations, aucun des interprètes du ranz à Vevey n'a professionnalisé son activité de chanteur jusqu'à maintenant, même si le ranz des vaches figure au répertoire de chanteurs professionnels ou semi-professionnels fribourgeois et trône en bonne place dans la culture de masse. En 2010, à l'occasion de l'inauguration d'un centre commercial, un rassemblement de près de 2'000 personnes chantant le ranz des vaches a par exemple été organisé en vue d'inscrire cette prestation au Livre Guinness des records, et des personnalités politiques y ont même joint leur voix. Cet événement, largement relayé par les médias, est une illustration de la vitalité d'une tradition qui, de manière organisée ou tout-à-fait spontanée, peut s'exprimer dans des contextes fort divers en Suisse, mais aussi transmettre à l'étranger une image forte du pays.

De très nombreuses exécutions du ranz des vaches sont mises en ligne par des internautes.

Informations.

Sabine Carruzzo-Frey, Patricia Ferrari-Dupont : Du labeur aux Honneurs, quatre siècles d'histoire de la Confrérie des Vignerons et de ses fêtes, Corbaz, Montreux 1998, 268 p.

Rencontres folkloriques internationales de Fribourg (Ed.) : La musique traditionnelle en Suisse. Chansons nationales, ranz de vaches et coraules. De l'alpage au salon (Colloque des Rencontres folkloriques internationales de Fribourg), Fribourg, 30 août et 4 septembre 1982. Fribourg, 1982

Max Peter Baumann : Ranz des vaches. In : Dictionnaire historique de la Suisse, 2010

Guy S. Métraux : Le ranz des vaches. Du chant de bergers à l'hymne patriotique. Lausanne, 1998

Jules Nidegger : Ayôba por ario. Etude détaillée et critique du «Ranz des vaches» de la Gruyère. Bulle, 1984

Ranz des vaches : article du Dictionnaire historique de la Suisse (internet).